

**PROCES VERBAL**  
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE de VEZERE-MONEDIERES-MILLESOURCES**  
**DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019**

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Membres titulaires   | 14         |
| Titulaires Présents  | 6          |
| Pouvoirs             | 0          |
| Suppléants avec vote | 0          |
| Nombre de votants    | 6          |
| Date de convocation  | 03/09/2019 |

*Le treize septembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la salle de réunion du siège communautaire à Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**Titulaires présents avec vote:** COIGNAC Gérard, GERMAIN Guy, GUILLOU Michèle ; JENTY Philippe ; JOFFRE Jacques ; TAVERT Françoise ;

**Excusés:** DEGUIN Didier ; CHASSEING Daniel ; MARSALÉIX Pierre ; MOULU Josette ; PETIT Christophe ; RUAL Bernard ; VIGROUX-SARDENNE Josiane ; LAURENT André

**Secrétaire :** GUILLOU Michèle

Le dernier bureau n'a pas fait l'objet d'un procès-verbal.

**Point RH**

Le Président expose les informations suivantes :

- M. MEUNIER Jean-Baptiste a quitté le service déchets de la collectivité par voie de mutation, pour exercer la fonction d'agent communal polyvalent à la commune de la Croisille sur Briançonne.
  - o Il y a donc un poste de Ripper/Chauffeur remplaçant de vacant depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Marie-Astrid PIOGER a reçu plusieurs candidatures et a reçu les candidats. Le choix s'est porté sur Antoine JAMILLOUX, un jeune finissant son Contrat d'Avenir avec la commune de Chamberet. Nous lui proposerons un contrat CDD de 4 mois dans un premier temps.

Mme TAVERT fait remarquer que ce jeune homme a donné toute satisfaction durant son contrat de 3 ans à la Commune de Chamberet

M. JENTY et Mme GUILLOU se félicitent que ce jeune homme du territoire puisse avoir une possibilité d'intégrer la collectivité, cela s'inscrit pleinement dans la démarche des emplois d'avenir.

- Mme SEVER Elodie a repris ses fonctions d'agent comptable à temps partiel à la communauté de Communes le 9 septembre suite à son congé maternité. Le contrat de l'agent remplaçante, Mme DEPUYDT Marina prendra fin le 19 septembre le temps de permettre une passation des dossiers en cours.
- Mme JURBERT Mélanie sera absente en début 2020 pour un congé de maternité. Il a été demandé aux agents du service culture de faire fonctionner leur réseau au plus tôt pour proposer des candidats au remplacement de 5 mois. Il serait souhaitable que le/la remplaçant(e) puisse prendre ses fonctions en décembre pour assurer un léger tuilage.
- Mme COUDERT suite à un accident de la vie privée sera absente sur une période indéterminée, elle reste « en contact » en se connectant à distance. Ses missions quotidiennes ont été réparties entre les agents présents à la comcom.
- M SURRE Pierre a rompu son contrat avec la CC V2M pour prendre des missions similaires sur le territoire de la CC Creuse Grand Sud au 15 juillet 2019, la question de son remplacement se pose :

M. JENTY expose les éléments suivants :

Le poste de technicien Rivières consiste principalement à l'animation du programme SOURCES EN ACTIONS

0.6 ETP sur le bassin de la Vienne

- o À ce jour 4 dossiers de travaux de berges sont en cours

0.4 ETP sur le bassin de la Vézère

- o Diagnostique et état des lieux terminés rien de concret en terme d'action, plusieurs collectivités étant impliquées, et il n'y a pas encore eu de positionnement politique sur le sujet Rivière.

Le coût du poste chargé est d'environ 32k€/ an avec environ 6k€/ an de frais de fonctionnement.

Ces 38 k€/an sont aidés par les agences de l'eau,

- o Loire Bretagne à hauteur de 50% + 10% par la région Nouvelle Aquitaine

- Adour Garonne à hauteur de 40%

Soit un reste à charge de 15k€ pour la collectivité, financé de 10k€ par la taxe GEMAPI.

Doit-on faire un remplacement poste/poste ?

Ce poste nécessite une connaissance approfondie des outils de cartographie, et une appétence pour le terrain, ainsi qu'une grande polyvalence, les missions étant tantôt terrain tantôt bureau.

Mme TAVERTE insiste sur la rédaction de la fiche de poste, afin de bien cibler le profil polyvalent que nous recherchons.

M. JOFFRE signale la nécessité de faire un bilan sur la « Petite Corrèze » qui traverse son territoire, et qui nécessiterait un état des lieux et des travaux.

La proposition qui sera faite au conseil sera un mi-temps rivière et l'autre mi-temps relatif à la cartographie (SIG)

- chemins VTT/Pédestres
- cours d'eau
- Canoé-kayak

### Maison des Bariousses

La Communauté de Communes est propriétaire d'une maison d'habitation sur l'ancien site CCAS des Bariousses.

Les locataires de cette maison ont quitté les lieux le 31 mai dernier.

Après visite des lieux par M. JOFFRE et Nicolas GRANGER, le 11 juin, il faut prévoir des travaux avant d'envisager une remise en location :

Huisseries vétustes, revêtements muraux, système de chauffage obsolète, abords n'ayant pas été entretenus par le dernier locataire...

M. JENTY pose la question de la rénovation ou de la vente du bien, l'agence Treignac Immobilier a fait une estimation du bien XX k€ en l'état (information confidentielle).

Il est proposé de faire nettoyer le terrain, de faire quelques travaux autour de la terrasse, et d'envisager une mise en vente.

### Temple de Madranges

Le Temple de Madranges souffre aujourd'hui de l'humidité engendrée par des problèmes d'assainissement extérieur, des menuiseries anciennes peu hermétiques et des murs trop étanches. Le plafond, en sapin, atteint par la vrille et fragilisé par l'humidité, menace de s'effondrer.

Une réunion de lancement des travaux est prévue le 20/09 à 9h sur place.

Rappel du plan de financement

| partenaires     | assiette<br>éligible | taux sur assiette<br>éligible | montant HT<br>en euros |
|-----------------|----------------------|-------------------------------|------------------------|
| département T1  | 48 429               | 60%                           | 29 057                 |
| département T2  | 79 202               | 60%                           | 47 521                 |
| Etat DETR       | 50 000               | 20%                           | 10 000                 |
| autofinancement |                      |                               | 43 422,00              |
| <b>TOTAL</b>    |                      |                               | <b>130 000,00</b>      |
|                 |                      | rappel montant TTC            | 156 000,00             |

A noter, l'association Madranges Patrimoine et Talents en Monédières a récolté environ 20 000€ dans le cadre de la souscription publique menée avec la Fondation du Patrimoine

## Travaux Siege

M.JENTY précise que le carrelage du N-1 (étage de l'école de musique) a été changé, l'intégralité des frais a été prise en charge par l'assurance dans le cadre de la garantie décennale.

Il rappelle qu'en 2017 des demandes de subventions avaient été faites pour le programme de travaux du siège, à ce jour l'enveloppe de dépenses éligibles n'est pas atteinte.

- Le président propose un devis pour la remise en état de l'horloge de l'ancienne école communale pour un montant HT de 3030€
- Les ordinateurs de bureau du service ANC et Déchets sont maintenant obsolètes et méritent d'être changé, le président propose un devis de 2100 € HT
- Un devis pour des films anti UV avec la pose sur les vitres de la médiathèque sera demandé auprès de l'entreprise LOOK ENSEIGNE de Corrèze, qui s'est chargé des films occultant de la MSP de Treignac
- Des devis pour des stores occultant intérieurs seront demandés pour la salle de réunion.

Les membres du bureau acceptent de soumettre au vote du conseil communautaire

## PDIPR

Le président fait remarquer que certaines communes de V2M n'ont pas de chemin inscrit au PDIPR départemental.

Il serait intéressant que les communes n'ayant pas encore de chemin inscrit face une proposition de chemin à classer auprès du département.

Voir ci-joint les conditions à remplir pour inscrire un chemin au PDIPR

## VTT - VAE

M.GERMAIN : quid de l'entretien et du balisage des chemins CTT-VAE ?

P.JENTY : Comme préciser dans le PV du dernier conseil communautaire, un devis a été demandé à l'entreprise CAPPE.

Concernant le dossier VAE, le dossier est passé en CUC et a reçu un avis positif, nous attendons un retour officiel.

Concernant l'animation du dispositif VAE : plusieurs options sont en cours de réflexion, celles-ci seront présentées lors d'un prochain conseil communautaire.

## CAO

La CAO s'est réunie ce jour à 17h00 pour le marché AMO de l'atelier relais de Treignac.

3 cabinets ont candidaté

| N° Offre | Entreprises           | Total de l'Offre H.T. corrigée | Note prix des prestations : 40 | Note : valeur Technique : 60 | NOTE TOTALE SUR 100 | Classt |
|----------|-----------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------|--------|
| 2        | MAAD Architectes      | 37 720.01 €                    | 40.00                          | 60,00                        | 100,00              | 1      |
| 3        | Le Compas dans l'oeil | 40 120.50 €                    | 37.61                          | 60,00                        | 97.61               | 2      |
| 1        | Jean MOULY Architecte | 43 000.00 €                    | 35.09                          | 60.00                        | 95.09               | 3      |

La Cao propose de retenir l'offre de MAAD Architectes

La délibération sera soumise au prochain conseil.

- De préciser que la voirie et ses dépendances (parking, réseaux divers ...) restent du domaine public de la commune, la cession portant donc uniquement sur le terrain à aménager.
- De préciser qu'en fonction du futur découpage des lots mis en vente, la commune s'engage à réaliser la desserte et le raccordement en eau et assainissement de chaque lot.

Le Secrétaire,